BERGES SAINES 2015

L'A.B.C du participant

Berges Saines 2015 aura lieu du 9 au 12 avril

Comme chaque année, « **La Seine en Partage** », l'association qui réunit les communes riveraines de la Seine et de ses affluents, organise l'opération « **Berges Saines** ». Il s'agit d'inviter toutes les communes riveraines à mobiliser leurs habitants pour qu'au cours d'une journée « *éco-citoyenne* » et festive ils nettoient eux-mêmes leurs berges et évacuent tous les déchets qu'y ont abandonnés quelques inconscients et leur redonnent ainsi toute leur beauté.

Depuis 2012, chaque année près d'une centaine de communes riveraines et une cinquantaine d'associations diverses participent à « **Berges Saines** » réunissant 8.000 à 10.000 volontaires, jeunes et moins jeunes, qui ramassent, trient et évacuent 400 tonnes de déchets sur environ 450 kilomètres de rives. Vous vous êtes inscrits à **« Berges Saines »** 2015, voici l'ABC du participant. Il est fait pour vous aider à réussir pleinement cette journée.

SOMMAIRE

QUI SOMMES-NOUS ? 4

COMMENT PARTICIPER A BERGES SAINES ? 5

CHARTE DU BON RIVERAIN 6

LES 4 MOTS CLES 7

SENSIBILISER
- contre toutes les pollutions 9
- une étape importante sur le long chemin 10
- une véritable prise de conscience 11
- des textes de référence 12

MOBILISER
- un nettoyage de printemps 14
- les affiches 15
- l'internet et les réseaux sociaux 17
- les associations 19
- les établissements scolaires 20
- les enfants 21
- les entreprises 23
- la presse 24

ORGANISER
- préparer la fête 27
- une journée de convivialité 28
- le choix du terrain 29
- les formalités : l'autorisation temporaire du domaine public fluvial (DPF) 30
- les assurances 31
- l'encadrement 32
- le matériel 33
- la signalétique 36
- le ramassage, le tri 37
- la sécurité 38
- la charte graphique 39

REUSSIR
- le rétroplanning 41
- le trophée Berges Saines 48

ANNEXES

- Les lettres

- aux associations et aux établissements scolaires 50
- le droit à l'image (version adultes et enfants) 51

- les fiches

- l'autorisation temporaire du DPF 53
- la fiche d'inscription des participants 55
- le concours Berges Saines 56
- la fiche bilan des déchets 58

- l'organisation du terrain

- des équipes 61
- le plan de base : mise en place des équipes 62

- les retombées presse 63

- les photos souvenirs 65

La Seine en Partage

OPERATION « BERGES SAINES »

4, rue du Pont Louis-Philippe

75004 PARIS

Contact : Pascale DUGAT

Tel : 01 42 78 36 60 - **Port :** 06 82 58 47 06

Courriel : la-seine-en-partage@orange.fr

www.berges-saines.fr-

www.seineenpartage.fr

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 2001, l'association « **La Seine en Partage** » regroupe les communes riveraines de la Seine et de ses affluents. Elle a pour vocation d'initier et de coordonner toutes les actions pouvant valoriser la riveraineté et ce dans tous les domaines. Elle s'occupe donc aussi bien de l'aménagement des berges que du développement du transport fluvial, de la lutte contre le risque d'inondation ou de la protection de l'écosystème et des paysages des bords de l'eau.

Elle publie une revue « *Au fil de la Seine* », des dossiers thématiques, possède un site internet « seine-en-partage.fr » qui donne en temps réel toute l'actualité des communes riveraines, organise des colloques et des réunions départementales et incarne, aux yeux des pouvoirs publics, la communauté séquanaise ce qui lui permet d'intervenir efficacement à la demande de ses adhérents pour régler tous les problèmes ponctuels auxquels sont confrontés les élus. Depuis plus de dix ans, elle a multiplié les initiatives les plus diverses en faveur de la Seine et de ses affluents.

C'est donc tout naturellement qu'elle a lancé l'opération « **Berges Saines** » qui consiste à mobiliser une fois par an, au cours d'une journée écocitoyenne et festive, les riverains du Bassin de la Seine afin qu'ils nettoient eux-mêmes leurs rives défigurées par les déchets innombrables qu'y ont abandonnés quelques inconscients.

C'est par milliers que les riverains répondent chaque année à notre appel relayé par les élus, les associations, les clubs sportifs, les directeurs des établissements scolaires et maintenant les entreprises.

« **Berges Saines** » est désormais une tradition séquanaise et une véritable « Fête de la Seine et de ses affluents ».

COMMENT PARTICIPER A BERGES SAINES ?

Pour participer à l'opération Berges Saines, une commune doit :

1) S'engager à respecter « la Charte du bon riverain »,
2) Demander à l'association La Seine en Partage le matériel indispensable au bon déroulement de l'opération « Berges Saines »
- **a)** gratuit : l'ABC du participant, affiches, manuel de ramassage, diplôme, communiqué de presse, lettres, fiches, etc..
- **b)** payant : drapeaux, banderoles, T-shirts, gants, sacs poubelles,

3) Respecter, dans la mesure de ses moyens, les conseils présentés ici même dans cet « ABC du participant ».

La commune participante recevra :

1) Toutes les autorisations indispensables de Voies navigables de France et de la préfecture pour l'utilisation du Domaine Public Fluvial et l'organisation de manifestations publiques,
2) Des modèles de lettres à envoyer à l'assureur de la commune, aux associations, aux établissements scolaires, aux chefs d'entreprises,
3) Des articles à faire paraitre dans le journal de la commune et sur son site internet, dans la presse locale et régionale,
4) « L'ABC du participant » qui rappelle, en détail, les meilleures méthodes pour sensibiliser et mobiliser les volontaires, la façon de choisir et de délimiter la zone dans laquelle se déroulera l'opération, les règles de sécurité à respecter impérativement, le mode d'emploi du ramassage et du tri, l'encadrement nécessaire, quelques idées d'animation pour que cette journée soit à la fois pédagogique et festive,
5) Le matériel qu'elle aura commandé et qui sera personnalisé au nom de la commune.

L'association « La Seine en Partage » s'engage, de son côté, à :

1) Faciliter tous les problèmes auxquels une commune pourrait être confrontée pour l'organisation de l'opération,
2) Coordonner, tout au long du linéaire, les actions et les initiatives de toutes les communes participantes,
3) Donner à la manifestation, et pour chaque commune, tout le retentissement qu'elle pourrait avoir dans la presse nationale, écrite et audiovisuelle.

CHARTE DU BON RIVERAIN

A retourner, complété à : La Seine en Partage

Riveraine de la Seine ou d'un cours d'eau du Bassin de la Seine, la commune de..... s'engage à tout mettre en œuvre, selon ses moyens, pour :

1) Sensibiliser ses habitants sur la nécessité impérative de sauvegarder l'eau et les zones aquatiques afin de protéger l'écosystème indispensable à la survie de nos régions,
2) Se conformer à la législation européenne qui exige désormais un retour au « bon état » de l'eau,
3) Mener des actions en faveur d'une revalorisation de ses berges pour sauvegarder ou réhabiliter les paysages qui furent l'un de ses attraits pendant tant d'années et redonner aux habitants un lieu de convivialité, de loisirs et de sports auquel ils aspirent,
4) Développer ou restaurer tous les atouts que le fleuve ou la rivière offre à la commune dans tous les domaines (transport fluvial, tourisme fluvial, protection de la nature, aménagement des berges, urbanisme tourné vers le fleuve ou le cours d'eau, etc.),
5) Mettre le fleuve ou la rivière au cœur de tous les projets harmonieux de développement,
6) Rappeler, par des actions pédagogiques, qu'au cours des siècles passés c'est le long du fleuve ou de la rivière et grâce au fleuve ou à la rivière que la commune s'est construite et développée.

Fait le

A : commune de :

Prénom et nom du Maire :
Signature du maire : Tampon de la mairie :

A retourner, complété, à « La Seine en Partage »
4 rue du Pont Louis-Philippe – 75004 Paris
Courriel : la-seine-en-partage@orange.fr

LES 4 MOTS CLES

Ces quelques pages sont destinées à tous ceux, élus, responsables des services des mairies, dirigeants d'association, chefs d'établissement scolaire, etc.- qui vont avoir à cœur d'organiser sur le terrain l'opération « **Berges Saines** ».

Quatre mots clés :

SENSIBILISER,
MOBILISER,
ORGANISER,
REUSSIR.

Ce « *mode d'emploi* » doit vous aider à réussir au mieux l'opération « **Berges Saines** » qui aura lieu au choix de chaque commune entre **le 9 et le 12 avril prochain** en vous rappelant notamment la règlementation en vigueur sur les berges, quelques moyens de communication faciles pour sensibiliser puis mobiliser les habitants de votre commune et ce qu'il faut savoir pour gérer une manifestation en général et « **Berges Saines** » en particulier.

Si vous ne trouvez pas ici la réponse à une question que vous vous posez, n'hésitez pas à appeler « **La Seine en Partage** » qui est à vos côtés pour vous aider à faire de cette journée une réussite complète.

SENSIBILISER

SENSIBILISER

Contre toutes les pollutions

L'opération « **Berges Saines** » a pour premier objectif de sensibiliser les riverains de la Seine et de ses affluents sur :

- L'importance de **l'eau**, trésor indispensable à toute vie,
- La richesse de **l'écosystème** dont le fleuve et ses affluents sont l'un des plus précieux réservoirs,
- Le désir de chacun de retrouver sur les berges un lieu de **promenade** et de **convivialité** agréable,
- La beauté **des paysages** des bords de nos cours d'eau célébrée par nos plus grands peintres,
- La nécessité de **trier les déchets** afin de les recycler

Il convient donc par la même occasion de sensibiliser chacun sur **l'impérieuse nécessité de lutter contre toutes les formes de pollution** afin de sauvegarder la qualité de l'eau, l'équilibre de tout l'écosystème, le charme des berges, et même les économies générées par le recyclage.

Ramasser, trier et évacuer les déchets sur les berges est la première des démarches pour lutter contre les pollutions.

Mais l'opération « **Berges Saines »,** journée « *éco-citoyenne* » et festive, est aussi pour les riverains une occasion rare de se rencontrer, de mieux se connaître, parfois de se découvrir et d'œuvrer ensemble.

SENSIBILISER

Une étape importante sur le long chemin

Nombreuses sont les communes riveraines de la Seine et de ses affluents qui, depuis longtemps déjà, mènent des actions de communication pour éveiller l'attention de leurs habitants en faveur de la protection de la nature, de la sauvegarde de l'environnement et de la lutte contre toutes les formes de pollution en organisant des conférences, des expositions, en publiant des articles dans leur journal municipal, en organisant des campagnes d'affichage, en multipliant les opérations à destination des jeunes dans les milieux scolaires.

« **Berges Saines** » est une occasion particulièrement utile pour mener une telle opération de sensibilisation auprès des riverains qui sont de plus en plus attachés à leur cours d'eau et de plus en plus intéressés par toutes les questions liées la sauvegarde de la nature.

Les éditions précédentes de « **Berges Saines** » ont, d'autre part, démontré que les riverains étaient ravis d'avoir ainsi la possibilité d'œuvrer par eux-mêmes, pour eux-mêmes, et tous ensemble à l'amélioration de leur cadre de vie.

Une véritable prise de conscience

Souvent un petit dessin vaut mieux qu'un long discours. Voici une image qui rappelle le temps que mettent pour disparaître les déchets qu'on trouve le plus souvent sur les berges.

Il serait bon que ceux qui abandonnent une cannette de bière ou même un mégot sur les rives de nos cours d'eau sachent qu'il faudra 200 ans à la cannette et 3 ans au mégot pour se « *dissoudre* » dans la nature.

« **Berges Saines** » doit aussi être l'occasion d'une véritable prise de conscience. Les élus des communes qui participent depuis sa création à l'opération « **Berges Saines** » ont d'ailleurs remarqué que les habitants de leur ville étaient désormais beaucoup plus respectueux des lieux publics et de la nature mis à leur disposition. Berges Saines est aussi une leçon de « vivre ensemble ».

Le temps de dégradation des déchets dans le sol
Berges Saines
La Seine en Partage
oui ! la bouteille plastique, l'emballage en carton des gâteaux et la boîte de sardines dans la poubelle jaune, le bocal lui ira dans le grand container à verres !
Allez, on ramasse nos déchets ! On fera le tri à la maison !
oui et tout le reste dans la poubelle du non recyclable !
sac plastique : 450 ans
journal : 12 mois
bouteille plastique : 1000 ans
mouchoir en papier : 3 mois
ticket metro : 4 mois
mégot : 3 ans
chewing gum : 5 ans
pelure de fruits : 2 mois à 2 ans
boite de conserve : 100 ans
bouteille verre : 4000 ans
canette : 200 ans
briquet jetable : 100 ans

SENSIBILISER

Des textes de référence

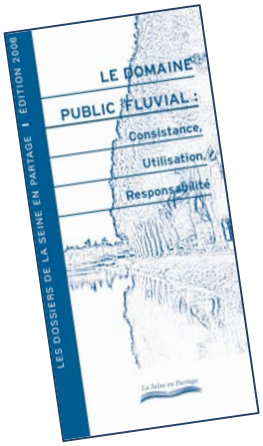

La Seine en Partage a publié un certain nombre de dossiers qui peuvent vous permettre de mieux sensibiliser vos habitants sur les problèmes des berges afin de mieux les mobiliser. Vous pouvez télécharger les dossiers thématiques sur le site internet www.berges-saines.fr.

BERGES SAINES ET LA LEGISLATION

1°) L'opération Berges Saines est une action éco-citoyenne
2°) Les autorisations municipales
3°) Les modèles d'arrêtés d'autorisation pris par le maire

LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

1°) A qui appartient le Domaine Public Fluvial ?
2°) Quels sont les droits et obligations liés au Domaine Public Fluvial ?
3°) Servitudes et police du Domaine Public Fluvial

LE STATUT DES BERGES

1°) L'appartenance des berges au Domaine Public Fluvial
2°) La reconnaissance d'un droit de propriété des communes sur les berges
3°) Les modalités de gestion des berges par les collectivités territoriales
4°) La protection des berges
5°) Police de la conservation et police administrative
6°) L'entretien des berges

LA LUTTE CONTRE LES DEPÔTS SAUVAGES

1°) L'interdiction d'abandon des déchets
2°) Les sanctions
3°) La remise en état
4°) Les pouvoirs du maire

LE MAIRE ET L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS ET ACTIVITES NAUTIQUES

Sur l'eau
1°) Les règles communes aux activités nautiques
2°) Les zones autorisées à la pratique des sports nautiques
3°) Les règles spécifiques à chaque activité

Sur la rive
1°) Les activités sportives
2°) Les animations
3°) Les différentes réglementations à respecter

MOBILISER

MOBILISER

Un nettoyage de printemps

Tous les moyens sont bons. Outre le fameux bouche-à-oreille qui reste, évidemment, le meilleur des moyens de communication, on peut avoir recours à l'affichage, à l'internet, à la presse régionale ou locale, aux associations qui tissent un lien social incomparable, aux directeurs des établissements scolaires, aux entreprises. Il faut aussi imaginer une action de communication à destination des enfants.

« **La Seine en Partage** » vous apporte son aide dans tous ces domaines

MOBILISER

L'affiche

« **La Seine en Partage** » vous propose gratuitement sur son site internet l'affiche pour annoncer l'opération « **Berges Saines** ». Elle représente un martin pêcheur, la mascotte de l'opération « Berges Saines »

C'est très facile. Vous devez la personnaliser au nom de votre commune *(dans le champ n°1)*

Vous devez indiquer précisément la date *(dans le champ n°2),* le lieu de rendez-vous *(dans le champs n°3)* et l'heure à laquelle débutera l'opération « **Berges Saines** » *(dans le champ n°4)*

Eventuellement, vous pouvez annoncer des animations, un buffet, un verre de l'amitié une exposition, un spectacle.

Il vous suffit alors d'imprimer votre affiche, puis de la faire placarder à travers votre commune.

Comment personnaliser les documents

Rendez vous sur le site :
www.berges-saines.fr

Rubrique : Organisateurs
Accessible avec votre code confidentiel qui vous a été donné lors de votre inscription

Vous pouvez personnaliser les affiches, les flyers, le diplôme et le manuel de ramassage

Remplissez les champs libres

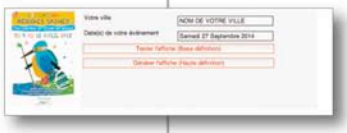

Le PDF de votre affiche est généré automatiquement en haute-définition. Vous pouvez l'imprimer ou le confier à votre service reprographie

Fichier PDF

Vos documents sont personnalisés au nom de votre commune

MOBILISER

L'internet
Les réseaux sociaux

L'Internet et les réseaux sociaux sont devenus incontournables pour communiquer et notamment pour mobiliser à grande échelle pour une opération du genre de « **Berges Saines** ».

En deux clics, on peut atteindre des milliers d'internautes, jeunes sans doute mais moins jeunes aussi. L'expérience des années passées nous a démontré l'étonnante efficacité de l'Internet et des réseaux sociaux.

Berges Saines
Les riverains ne veulent plus de ça !
Mobilisation générale pour le grand nettoyage de nos berges
Inscrivez-vous !
Rejoignez-nous ! sur facebook

*Dès votre inscription auprès de La Seine en Partage vous recevrez votre **mot de passe***

Logos Berges Saines pour votre site web

Recopiez le code HTLM du logo Berges Saines pour l'insérer sur la page d'accueil de votre site internet

Code HTML :

Annoncez votre participation à l'opération **« Berges Saines »** sur vos réseaux sociaux « Facebook », « Twitter, » etc.., afin que les internautes puissent le faire savoir à tous leurs contacts qui, eux mêmes, multiplieront à l'infini l'information.

PAGE D'INSCRIPTION

Communiquez à **La Seine en Partage** toutes les informations sur votre journée **Berges Saines** *(lieu de rendez-vous, heure, animations, etc..)* afin que nous les fassions connaitre sur le site **Berges Saines** et mobilisions aussi, de notre côté, les habitants de votre commune et des environs

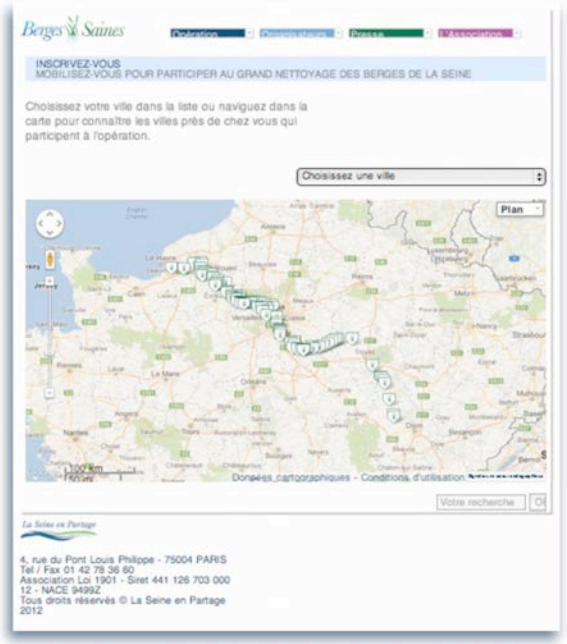
Berges Saines
INSCRIVEZ-VOUS
MOBILISEZ-VOUS POUR PARTICIPER AU GRAND NETTOYAGE DES BERGES DE LA SEINE
Choisissez votre ville dans la liste ou naviguez dans la carte pour connaître les villes près de chez vous qui participent à l'opération.
Choisissez une ville
Plan
4, rue du Pont Louis Philippe - 75004 PARIS
Tel / Fax 01 42 78 36 60
Association Loi 1901 - Siret 441 126 703 000
12 - NACE 9499Z
Tous droits réservés © La Seine en Partage
2012

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
Veuillez remplir le formulaire ci dessous pour vous inscrire à l'opération, tous les champs sont obligatoires :
Votre nom :
Votre email :
Inscription
VÉTHEUIL (95)
Date(s) : 7 avril 2012
Heures : De 9h00 à 13h00
Lieu de rendez-vous : Place de la Mairie
Responsable opération : Madame Dominique HERPIN-POULENAT (01 34 78 13 18)
Opération Berges-Saines - 95 - VÉTHEUIL

MOBILISER

Les associations

Les associations jouent un rôle considérable dans la vie de chaque commune et sont évidemment l'un des meilleurs relais pour mobiliser les habitants. Quelles soient sportives, culturelles, écologiques, tournées vers le patrimoine, amicales d'anciens combattants, de joueurs de boules ou de philatélistes, toutes peuvent se sentir concernées par l'opération « **Berges Saines** » qui sauvegarde la beauté de la commune et du patrimoine commun au cours d'une journée où chacun se retrouve et parfois se découvre.

« **La Seine en Partage** » vous propose un modèle de lettre que vous pouvez télécharger sur le site internet www.berges-saines.fr et adresser à tous les responsables de toutes vos associations.

Berges Saines

Le 2015

Chère Madame, Cher Monsieur,

Notre commune a décidé de participer à l'opération « *Berges Saines* » initiée par l'association « La Seine en Partage » qui regroupe les communes riveraines de la Seine et de ses affluents.

Cette opération aura lieu le prochain. Il s'agit, en fait, d'organiser, avec le plus grand nombre possible d'habitants de notre commune, un nettoyage de nos berges.

Nous avons la chance d'être des riverains, c'est-à-dire d'avoir un paysage, un lieu de promenade, de jeux, de convivialité que beaucoup nous envient. Hélas, ce « petit coin de paradis » a trop souvent été sali, souillé, défiguré par des inconscients qui, oubliant toutes les règles du « savoir-vivre ensemble », y ont abandonné tous les déchets dont ils voulaient se débarrasser, transformant parfois nos berges en véritable dépotoirs, votre en décharges publiques.

Au cours de cette journée du , nous allons tous retrousser nos manches et, tous ensemble, déblayer nos berges pour nous les réapproprier pleinement.

Nous prouverons ainsi que nous sommes parfaitement conscients de la nécessaire sauvegarde de la nature, désireux de participer à l'embellissement de notre commune et heureux d'être ensemble dans une action collective.

Je suis convaincu que vos élèves (ou les membres de votre association) auront à cœur de faire partie de ces bénévoles qui redonneront à nos berges le charme qui fit jadis la réputation de notre commune.

Merci de prendre contact avec Monsieur qui, à la mairie, coordonne les préparatifs de cette grande journée.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de ma considération la meilleure et la plus attentive.

Le Maire

Berges Saines

La Seine en Partage « Opération Berges Saines »
4, rue du Pont Louis-Philippe – 75004 Paris
Courriel : la-seine-en-partage@orange.fr – www.berges-saines.fr – Tel : 01 42 78 56 40
http://www.facebook.com/pages/Operation-Berges-Saines/

NOS CONSEILS

Téléchargez depuis le site web Berges saines les lettres déjà rédigées qui sont enregistrées dans le format « word »

Vous n'avez plus qu'a compléter les champs qui sont spécifiques à votre commune

Lettre en annexe p50

MOBILISER

Les établissements scolaires

Les jeunes étant, par définition, l'avenir de la planète, il est évident qu'ils sont les premiers qu'il faut sensibiliser et mobiliser pour une opération comme « Berges Saines ».

L'expérience des trois premières éditions de « Berges Saines » nous a d'ailleurs prouvé que les jeunes étaient les premiers à répondre à notre appel. Ils sont souvent plus que leurs aînés sensibles aux problèmes de la protection de la nature et de l'écosystème et souhaitent plus encore que leurs aînés retrouver des berges saines et agréables pour tous.

Le meilleur moyen de les mobiliser est, bien sûr, de compter sur leurs établissements scolaires où, généralement, leurs enseignants ont été les premiers à leur faire découvrir et les charmes de la nature et les dangers de la pollution.

« La Seine en Partage » a préparé pour vous la lettre à adresser aux directeurs de vos établissements scolaires qu'il vous suffit de télécharger sur le site internet www.berges-saines.fr dans le menu « Organisation » sous-menu « Communication ».

MOBILISER

Les enfants

Un effort tout particulier doit, bien sûr, être fait vers les enfants puisque l'opération « **Berges Saines** » se veut aussi pédagogique. Il ne s'agit pas seulement de ramasser les déchets que des inconscients ont abandonnés sur nos berges mais de faire comprendre à chacun que la Seine et ses affluents ne sont pas des égouts à ciel ouvert et que leurs rives ne sont pas des décharges publiques. Il est certain qu'un enfant qui aura participé à « **Berges Saines** » sera un adulte infiniment plus respectueux de la nature, du paysage, de l'environnement.

La mascotte de « **Berges Saines** », le sympathique martin-pêcheur armé d'un balai et d'un sac-poubelle, a été choisi pour plaire à tous mais aussi et surtout aux enfants.

« **La Seine en Partage** » a publié un document spécialement destiné aux enfants et que vous pouvez télécharger : le manuel de ramassage « *Je ramasse, pas touch'* » qui rappelle d'une manière ludique ce que l'on peut ramasser sur une berge et ce qu'il ne faut surtout pas toucher pour des raisons de sécurité. Il convient de lire aux enfants ce document dès leur « *mobilisation* ». Il conviendra aussi de le relire en y insistant avant même le début de l'opération.

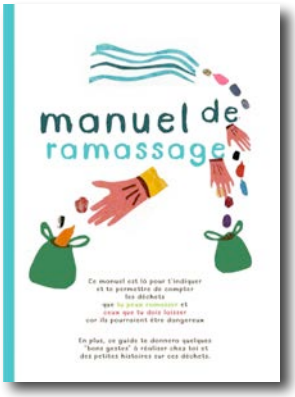

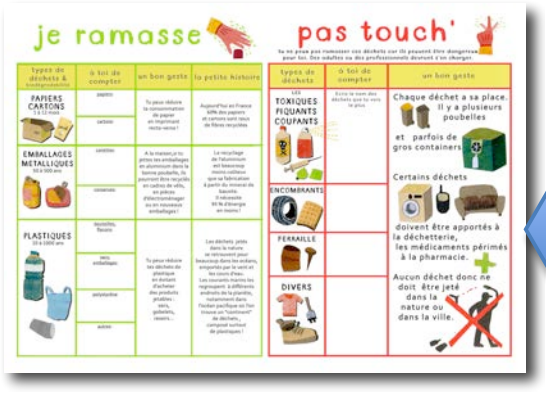

Personnalisez la 4ème de couverture

D'autre part, et afin que « **Berges Saines** » soit aussi pour les enfants une journée de découvertes, nous vous rappelons que « **La Seine en Partage** » a publié des posters sur les plantes, les arbres et les oiseaux des cours d'eau que vous pouvez télécharger et qui vous permettront de mieux expliquer aux enfants, images à l'appui, l'univers qu'ils vont découvrir.

Enfin, « **La Seine en Partage** » a édité un « *Diplôme de bon riverain* » à télécharger aussi sur le site www.beerges-saines.fr que vous pourrez distribuer aux plus jeunes des participants à l'opération « **Berges Saines** ».

Il va sans dire qu'il est indispensable d'associer les directeurs et tous les enseignants des établissements scolaires ainsi que tous les responsables des associations de jeunes (scouts, etc.) à cette sensibilisation et à cette mobilisation générale des jeunes de la commune.

NOS CONSEILS ***La règle est formelle : tout enfant doit être accompagné (et surveillé) en permanence***

MOBILISER

Les entreprises

Plusieurs entreprises importantes ont souhaité s'associer à l'opération « **Berges Saines** » dans le cadre d'une politique de « *green attitude* » qu'elles ont initiée. L'ambassade des Etats-Unis a même envoyé ces deux dernières années une quarantaine de ses diplomates nettoyer avec nous les berges de Sèvres et de Croissy-sur-Seine.

« Berges Saines » est une occasion particulièrement intéressante pour les entreprises qui souhaitent sensibiliser leurs salariés aux problèmes de la protection de la nature. Elle permet aussi à ces entreprises de renforcer le lien social indispensable.

MOBILISER

La presse

La presse régionale et locale, écrite et audiovisuelle reste, évidemment un moyen privilégié d'informer et donc de mobiliser les habitants de votre commune. Chacun d'entre vous entretient des relations particulières avec vos journalistes locaux. Ils sont les premiers à mobiliser. En général, ils seront ravis d'avoir un beau sujet à traiter, sur un thème « *à la mode* » et grand public et qui mettra en valeur leur commune.

Vous pouvez leur proposer une interview au cours de laquelle vous évoquerez la beauté de vos berges, la politique de sauvegarde de l'environnement que vous menez, la volonté de vos habitants de « *reconquérir* » leurs berges et votre engagement dans l'opération « **Berges Saines** ».

« **La Seine en Partage** » vous propose un article que vous pouvez publier dans le journal municipal ou dans la presse locale et un dossier de presse à envoyer aux journalistes de votre commune et de votre département.

N'oubliez pas non plus les radios et les télévisions locales.

OPÉRATION « BERGES SAINES 2015 »

Les communes riveraines se mobilisent pour le grand nettoyage de printemps de leurs berges ce sera du 9 au 12 avril

C'est devenu une tradition pour toutes les communes riveraines de la Seine et de tous les cours d'eau du bassin de la Seine : chaque année, elles mobilisent leurs habitants pour qu'ils nettoient eux-mêmes leurs berges en ramassant, triant et évacuant tous les déchets, tous les détritus, toutes les ordures que certains inconscients y ont abandonnés tout au cours de l'année.

L'association « **La Seine en Partage** » qui regroupe les communes riveraines de la Seine et des rivières du bassin de la Seine a lancé cette initiative « **Berges Saines** » en 2012 et l'idée a tout de suite séduit un très grand nombre de riverains puisqu'en 2013 et 2014 plus de 4.000 volontaires ont relevé leurs manches et sont descendus sur leurs berges pour ramasser, sur près de 300 km de rives, plus de 350 tonnes de carcasses de vieilles voitures, de matelas pourris, de matériel de construction, de cannettes de bière, de bouteilles vides et de vieux mégots. Un tableau de chasse digne de Prévert.

On sait que trop nombreux sont ceux qui considèrent encore notre fleuve et nos rivières comme des égouts à ciel ouvert et nos berges comme des dépotoirs publics. Le succès de « **Berges Saines** » prouve que nombreux aussi sont ceux qui ont désormais compris que nos cours d'eau étaient le réservoir le plus précieux de notre écosystème, qu'ils nous offraient des paysages qu'on retrouve souvent dans les plus grands musées du monde et que les berges devaient retrouver leur vocation de toujours : être un lieu de convivialité, de rencontres, de promenades pour tous.

« **Berges Saines 2015** » aura lieu du 9 au 12 avril. De très nombreuses communes se sont déjà inscrites pour participer à cette journée « écocitoyenne » et festive. Elles recevront de la part de « **La Seine en Partage** » tout le matériel indispensable pour une parfaite réussite de cette manifestation (banderoles, signalétique, gants de protection, sacs poubelles, T-shirts, etc.) ainsi, bien sûr, que tous les conseils nécessaires pour son organisation, des consignes de sécurité aux modes de ramassage en passant par quelques idées d'animations.

« **La Seine en Partage** » distribuera aux enfants ayant participé à l'opération des « *Diplômes de bon riverain* », attribuera aux communes, aux associations, aux écoles et aux entreprises s'étant le mieux mobilisées un « *Trophée Berges Saines* » et organise parallèlement à cette journée un concours de photo et de vidéo ouvert à tous.

Pour tous renseignements, s'adresser à
La Seine en Partage – Pascale DUGAT – 4, rue du Pont Louis-Philippe – 75004 Paris
Courriel : la-seine-en-partage@orange.fr - Tel : 01 42 78 36 60 – Port : 06 82 58 47 06
www.berges-saines.fr

Article à faire paraître dans votre journal et sur votre site Internet

Dossier de presse et communiqué de presse

NOS CONSEILS

Téléchargez le dossier et le communiqué de presse sur le site http://www.berges-saines.fr/francais-presse-berges-saines

Deux semaines avant le jour J, envoyez à vos journalistes locaux le dossier et le communiqué de presse.

Quelques jours avant le jour J, diffusez un 2ème communiqué de presse avec toutes les précisions pratiques :
- Horaires et lieu exact du rendez-vous,
- Déroulé de la journée et animations,
- Contacts : téléphone portable et courriel

Prévoyez une relance téléphonique la veille de l'opération
Après l'opération, diffusez un communiqué de remerciement aux participants et partenaires avec le bilan de l'opération

ORGANISER

Berges Saines
SONT INTERDITS DE RAMASSAGE
DANS LES SACS ET LES BENNES

ORGANISER

Préparer la fête

Berges Saines doit aussi être une fête pour votre commune, un peu comme autrefois étaient les fêtes du village, les fêtes des moissons où chacun se retrouvait avec joie. Le ramassage des déchets n'est évidemment pas une partie de plaisir, même s'il s'agit de redonner aux berges leur plus bel aspect. Pour mieux affirmer le côté festif de la journée, il est souhaitable d'imaginer quelques animations.

Au cours des éditions précédentes, de nombreux maires avaient prévu des verres de l'amitié, voire même des buffets campagnards, avec l'aide des commerçants de la commune.

Certaines communes ayant la chance d'avoir un orchestre amateur, une fanfare ou quelques musiciens talentueux avaient aussi organisé un petit spectacle pour clore la journée…

ORGANISER

Une journée de convivialité

Une fois que vous avez sensibilisé les habitants et que vous les avez mobilisés, il ne vous reste plus qu'à tout… organiser. Rassurez-vous, les choses sont beaucoup moins compliquées qu'il n'y parait et « **La Seine en Partage** » est en permanence à vos côtés pour vous aider chaque fois que vous pourriez rencontrer une difficulté particulière.

Ne jamais oublier que les riverains qui ont répondu à votre appel sont des amateurs et des bénévoles et non pas des éboueurs professionnels et que l'opération doit rester avant tout une journée festive de convivialité. C'est là l'un des grands principes de **« Berges Saines »** à ne jamais oublier.

ORGANISER

Le choix du terrain

La première des choses à faire sera, bien sûr, de choisir sur les berges de votre commune l'emplacement exact où se déroulera l'opération « **Berges Saines** ».

Il est impératif :

- que la berge soit, à cet endroit, facilement accessible d'une route carrossable,
- que le terrain ne soit pas trop escarpé (pensez aux personnes âgées ou à mobilité réduite),
- qu'il ne s'agisse pas d'une terre en friche impraticable avec de hautes herbes,
- que la rive ne soit pas dégradée pour éviter tout risque d'accident.

Vous devez aussi vous assurer qu'il n'y a aucun produit ou objet dangereux dans cet espace et que les bénévoles ne risqueront pas de détruire involontairement des lieux sensibles (nids d'oiseaux, etc.).

Une fois le terrain délimité, il ne vous reste plus qu'à prévoir l'installation de la signalétique que « **La Seine en Partage** » a préparée pour vous. Cf. plus loin.

ORGANISER

Les formalités : V.N.F

Comme vous l'avez noté en lisant les dossiers thématiques de « **La Seine en Partage** » sur « *Le domaine public fluvial* » et « *L'organisation de manifestations* » que nous évoquions en page 12, les berges de nos cours d'eau sont règlementées par une législation très précise.

Pour organiser une manifestation comme « **Berges Saines** », il faut donc avoir obtenu des autorisations de la préfecture, du département, de Voies Navigables de France.

« **La Seine en Partage** » s'occupe pour vous de toutes ces formalités dès l'instant où vous nous avez fait part de votre intention de participer à « **Berges Saines** ». Il vous suffit de nous adresser le formulaire ci-contre (qui vous sera envoyé par courriel) dûment rempli et vous recevrez alors l'Autorisation d'usage temporaire du domaine public fluvial.

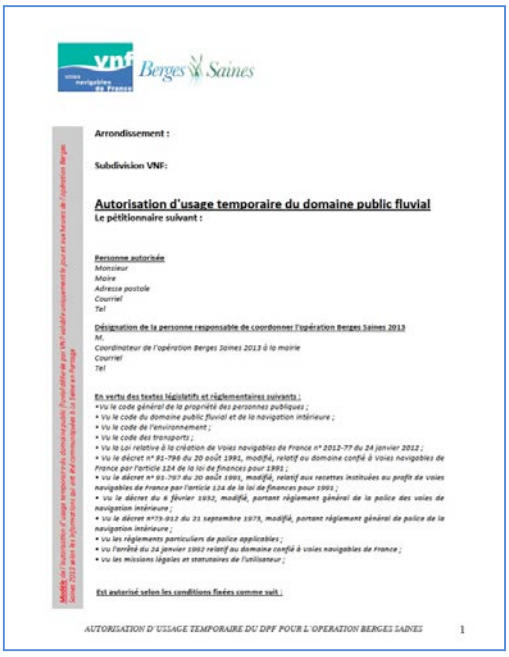

vnf Berges Saines

Arrondissement :

Subdivision VNF:

Autorisation d'usage temporaire du domaine public fluvial

Le pétitionnaire suivant :

Personne autorisée
Monsieur
Maire
Adresse postale
Courriel
Tel

Désignation de la personne responsable de coordonner l'opération Berges Saines 2013
M.
Coordinateur de l'opération Berges Saines 2013 à la mairie
Courriel
Tel

En vertu des textes législatifs et réglementaires suivants :
• Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;
• Vu le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure ;
• Vu le code de l'environnement ;
• Vu le code des transports ;
• Vu la Loi relative à la création de Voies navigables de France n° 2012-77 du 24 janvier 2012 ;
• Vu le décret n° 91-796 du 20 août 1991, modifié, relatif au domaine confié à Voies navigables de France par l'article 124 de la loi de finances pour 1991 ;
• Vu le décret n° 91-797 du 20 août 1991, modifié, relatif aux recettes instituées au profit de voies navigables de France par l'article 124 de la loi de finances pour 1991 ;
• Vu le décret du 6 février 1932, modifié, portant règlement général de la police des voies de navigation intérieure ;
• Vu le décret n°73-912 du 21 septembre 1973, modifié, portant règlement général de police de la navigation intérieure ;
• Vu les règlements particuliers de police applicables ;
• Vu l'arrêté du 24 janvier 1992 relatif au domaine confié à voies navigables de France ;
• Vu les missions légales et statutaires de l'utilisateur ;

Est autorisé selon les conditions fixées comme suit :

AUTORISATION D'USAGE TEMPORAIRE DU DPF POUR L'OPERATION BERGES SAINES 1

NOS CONSEILS : Le questionnaire sera envoyé par courriel au responsable de l'opération Berges Saines que vous aurez désigné. Une fois dûment rempli retournez-le avec un plan de la berge et le tracé de l'opération par courriel : la-seine-en-patage@orange.fr et Voies navigables de France quelques jours avant l'opération vous enverra l'autorisation.

ORGANISER

Les formalités : les assurances

Il vous appartient de prendre contact avec votre assureur afin d'avoir la confirmation que la mairie est bien assurée pour ce genre de manifestations comme l'explique cette fiche éditée par « **La Seine en Partage** ».

ASSURANCES FICHE PRATIQUE

BERGES SAINES 2015
9/12 AVRIL

C'est au coordinateur de valider que l'ensemble des structures impliquées dans l'opération Berges Saines sont bien assurées à ce titre.

En général, 2 cas se présentent :
- la responsabilité civile de l'organisateur
- la protection individuelle des membres impliqués dans l'organisation et des participants au nettoyage des berges.

Au plus tard 1 mois avant le jour J, prendre contact avec votre assureur habituel pour lui exposer en détail votre processus d'organisation. Il est important de l'informer de tous les éléments qui n'entrent pas dans le cadre de votre activité normale pour qu'il puisse évaluer complètement les risques. Il pourra ainsi valider si vous devez bénéficier d'une extension de garantie pour la journée Berges Saines.

Une simple déclaration sur votre contrat d'assurance devrait suffire sans frais supplémentaires. Sinon, n'hésitez pas demander à votre assureur de s'associer à votre opération en tant que sponsor et de prendre lui-même le surcoût en charge.

Le jour J, le coordinateur des opérations devra vérifier quand il délivre les consignes de nettoyage et de sécurité que les participants sont bien assurés.

Les Dossiers de la Seine en Partage

LES ASSURANCES :

En général, 2 cas se présentent :
- la responsabilité civile de l'organisateur
- la protection individuelle des responsables impliqués dans l'organisation et des participants au nettoyage des berges.

ORGANISER

L'encadrement

Comme pour toutes les manifestations de ce genre, il est évident qu'il faut prévoir un encadrement pour aider les bénévoles qui ne connaissent pas forcément les lieux et qui ne sont sans doute pas familiarisés avec ce genre de travail.

Vous trouverez facilement des volontaires compétents pour encadrer les bénévoles parmi les élus, le personnel de la mairie, les enseignants, les responsables des associations. Ils vous aideront d'ailleurs à rendre plus festive encore la journée.

On estime qu'il faut un responsable pour 15 bénévoles adultes.

Il va sans dire que pour les enfants (-de 13 ans) il faut au moins un adulte pour 5 enfants, les enfants devant être en permanence sous la surveillance d'un responsable mais les parents peuvent, bien sûr, surveiller leurs enfants.

Il vous faudra réunir tous les responsables de l'encadrement quelques jours avant le jour J pour leur faire visiter les lieux de l'opération, leur présenter le déroulé de la journée et leur rappeler vos consignes de sécurité.

Parallèlement à la formation de cette équipe d'encadrement, il est souhaitable que vous informiez les SDIS du département, les pompiers de la commune et les représentants de la Croix-Rouge. (annexe PP 61/62)

ORGANISER

Le matériel

L'opération « **Berges Saines** » exige, évidemment, un minimum d'équipement pour les bénévoles qui vont y participer. Dès que vous aurez une estimation approximative du nombre d'habitants de votre commune qui répondront à votre appel, commandez auprès de **« La Seine en Partage »** le matériel indispensable que nous avons sélectionné à cet effet et pour lequel nous avons pu obtenir des prix particulièrement avantageux :

- **des paires de gants (de deux tailles différentes)**
- **des T-shirts (de trois tailles)**
- **des sacs-poubelles (rouleaux de 25 sacs de 50 litres)**
- **des drapeaux oriflammes,**
- **des banderoles,**

« **La Seine en Partage** » a aussi prévu le matériel qui vous sera utile pour signaler à tous vos habitants que leur commue participe pleinement à l'opération « **Berges Saines** ». Vous pouvez télécharger et personnaliser ce matériel gratuitement :

- **les affiches et les affichettes**
- **le flyer**
- **le diplôme**
- **le manuel de ramassage**
- **la petite signalétique**

à placer devant la mairie, à des endroits stratégiques de votre commune, sur le chemin qui conduit au lieu de l'opération.

Tout ce matériel de signalétique peut et même doit être personnalisé au nom de votre commune.

Le matériel

T Shirt

Côté face

Côté dos

H

Sac poubelle

I

Rouleaux de 25 sacs de 50 litres

Gants

J

Gants en polyamide

paume enduite de polyuréthame
2 tailles T9 & T6

Le matériel

Drapeau Oriflamme

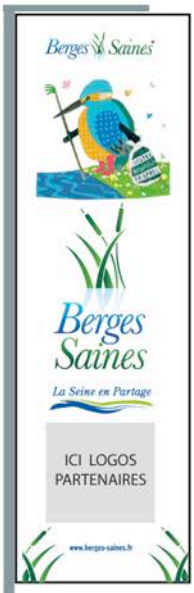

A

Drapeau oriflamme :
L. 0,50 x h. 2 m
avec pied extérieur
Impression quadri R° V°
Mat en aluminum extérieur en 3 parties,
pied "pikofix", embrases à visser
pour sols durs + sac de transport.

Banderole grand format

B

Banderole horizontale :
Personnalisée au nom de votre ville
Format h. 0,70 m x L. 1,60 m
Impression quadri recto seul
Bâche PVC 440g/m² extérieur,
traitement anti UV,
anti moisissures, imperméable,
Finition 4 oeillets métal haut et bas,
4 tendeurs à crochets noirs.

C

Banderole verticale :
Personnalisée au nom de votre ville
Format h. 1,60 m x L. 0,70 m
Impression quadri recto seul
Bâche PVC 440g/m² extérieur,
traitement anti UV,
anti moisissures, imperméable,
Finition 4 oeillets métal haut et bas,
4 tendeurs à crochets noirs.

Banderole petit format

D

Banderole horizontale :
Personnalisée au nom de votre ville
Format h. 0,60 m x L. 0,80 m
Impression quadri recto seul
Bâche PVC 440g/m² extérieur,
traitement anti UV,
anti moisissures, imperméable,
Finition 4 oeillets métal haut et bas,
4 tendeurs à crochets noirs.

E

Banderole verticale :
Personnalisée au nom de votre ville
Format h. 0,80 m x L. 0,60 m
Impression quadri recto seul
Bâche PVC 440g/m² extérieur,
traitement anti UV,
anti moisissures, imperméable,
Finition 4 oeillets métal haut et bas,
4 tendeurs à crochets noirs.

Fabrication française
produit aux normes
écologiques

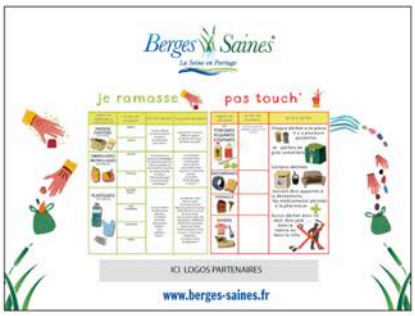

F

Banderole horizontale
«Je ramasse, pas touch'»
Format h. 0,80 m x L. 0,60 m
Bâche PVC 440g/m² extérieur, 4 œillets

G

Affiche «Temps de dégradation
des déchets dans le sol»
Format h. 0,80 m x L. 0,60 m
Bâche PVC 440g/m² extérieur, 4 œillets

La signalétique

Pour l'accueil, la sécurité des volontaires et le tri des déchets téléchargez gratuitement sur le site internet les panneaux.

Le ramassage, le tri

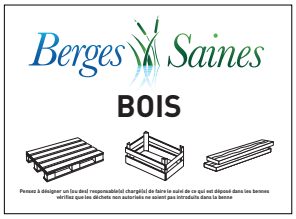

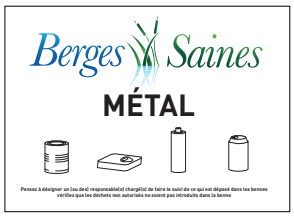

Tout le monde pense savoir ramasser et trier des déchets. Mais les choses peuvent parfois être plus compliquées qu'on ne le croit généralement. On ne ramasse pas n'importe quoi. On peut trouver sur une berge des objets dangereux, coupants, tranchants, des munitions, des explosifs, des bidons de produits corrosifs, etc. Il vous faudra rappeler (énergiquement) à vos bénévoles qu'ils ne doivent sous aucun prétexte y toucher mais simplement vous les signaler pour que vous-même les signaliez à vos services techniques qui les évacueront en prenant toutes les dispositions nécessaires.

La Seine en Partage a publié un « Manuel de ramassage » avec un « Je ramasse, pas touch' » plus particulièrement destiné aux enfants mais que les adultes pourront très utilement consulter. Vous pouvez le télécharger sur le site…

Pour le tri, nous vous proposons une série d'affichettes (à télécharger également) qui faciliteront l'opération : papier, plastique, métal, bois, habillement…

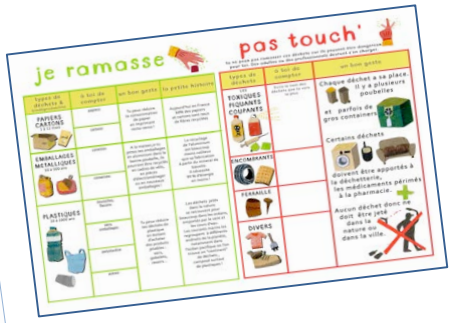

ORGANISER

La sécurité

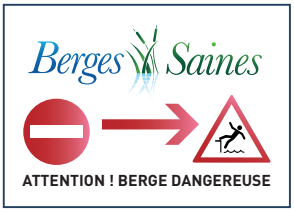

Ayez les n° de téléphone des secours
le **18**
le **112** pour les téléphones mobiles

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Il faut au moins un adulte pour 5 enfants

Ayez une trousse de premiers secours

Ayez un sifflet

Utilisez les gants spécifiques

Ne pas toucher les déchets coupants et piquants

Ne pas toucher aux déchets dangereux (produits chimiques, seringues, etc…)

La charte graphique

Il est indispensable d'utiliser la charte graphique pour bénéficier de la notoriété générale de l'opération

« La Seine en Partage » a conçu une charte graphique **« Berges Saines »** pour permettre aux villes et associations organisatrices, ainsi qu'aux partenaires de s'approprier les principes de base de l'identité **« Berges Saines ».** L'application rigoureuse de ces règles a pour objectif de développer une communication harmonieuse et cohérente dans toutes les villes qui participent à l'opération **« Berges Saines ».**

La charte graphique comprend les recommandations d'utilisation et les caractéristiques des différents éléments graphiques (logos, couleurs, polices …) qui peuvent être utilisés sur différents supports de communication. Les logos, par définition, sont considérés comme des images. Aucun élément constitutif du logo ne peut être modifié. Toute reproduction doit se faire à partir des documents d'exécution disponibles. L'utilisation du logotype doit apparaître sur un fond blanc. La version couleurs en quadrichromie du logotype est à privilégier. Les versions du logotype en bichromie ou en monochromie doivent être utilisées dans les cas où la version quadrichromie n'est pas possible pour des raisons techniques ou économiques.

Cette charte graphique est à votre disposition sur le site internet, dans l'espace «Organisateur»

DEPOT DE MARQUE

Le nom et le logo Berges Saines ont été enregistrés sous le n° 12 3 892 004. Cet enregistrement a été publié dans le Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle (BOPI) N° 13/2 du 11 janvier 2013. Cette enregistrement produit ses effets jusqu'au 26 janvier 2022.

REUSSIR

Berges
Saines
La Seine en Partage

ROSNY-SUR-SEINE
Lauréat
2012

REUSSIR

Le rétroplanning

Pour que ces journées Berges Saines qui auront lieu selon le choix de chaque commune entre le 9 et le 12 avril soient une parfaite réussite et éviter toutes les mauvaises surprises, le meilleur moyen est de se fixer et de respecter un « rétroplanning ». Nous vous en proposons un que chacun peut, bien sûr, adapter en fonction de ses possibilités.

REUSSIR

Le rétroplanning

J-40 (+ ou - le 1er mars)

COMITE DE PILOTAGE

Qui fait quoi, ?
Quand, Comment, Où…

Préparation de l'opération et **attribution des rôles de chacun, les élus** en charge des associations, des écoles, **mais aussi les services** communication et techniques.

Sensibilisez les associations pouvant apporter de l'aide à la journée Berges Saines **éventuellement un projet pédagogique**

AUTORISATIONS ET ASSURANCES

- Retournez le questionnaire que vous avez reçu par mail à **La Seine en Partage** pour toutes les **autorisations et demandes administratives** de l'occupation du Domaine Public Fluvial. (p 30 – 53/54)

- Contactez votre assureur et **vérifiez votre contrat d'assurance.** (p 31)

LE CHOIX DU TERRAIN

Effectuez un repérage des lieux :

Il convient, dans un premier temps, sur la zone que vous avez choisie pour le nettoyage de :

- Vérifier **l'accessibilité des lieux et leur sécurité** pour éviter tout risque d'accident. Attention aux berges escarpées ou / et dégradées.

- Repérez la présence éventuelle de **déchets toxiques ou dangereux.**

- Identifiez d'éventuels **espaces sensibles** sur lesquels le passage des bénévoles devra être limité, voire interdit, pour éviter une dégradation du lieu.

- Evaluez approximativement **le volume de déchets** à enlever. **Repérez la présence éventuelle de déchets spécifiques** *(verre, encombrants, pneus, férailles, produits toxiques, etc…)*

- Avec les services techniques, s**e rapprocher du collecteur habituel** de la commune ou des partenaires de l'opération pour convenir du ramassage des sacs poubelles **« *Berges Saines* »** et des déchets spécifiques en fin de journée ou le jour suivant, et définir avec lui dans quels lieux et dans quels contenants (type benne), les déchets peuvent être entreposés entre temps

Le rétroplanning

J-30 (+ ou – le 10 mars)

L'ENCADREMENT

- Prévoir la présence suffisante d'agents ou de référents pour encadrer les participants, **notamment les enfants** qui doivent être en permanence accompagnés d'adultes.

- Se mettre en relation avec le SDIS du département, afin qu'un **dispositif de secours** soit mis en place.

- **Informez les pompiers et la Croix rouge** qui pourront profiter de l'opération pour organiser des démonstrations de premiers secours.

- Présentez l'opération Berges Saines aux habitants de votre commune : l'importance de garder les berges propres. **Berges saines** donne également l'occasion d'enseigner le temps de dégradation des déchets, les bons gestes et de démontrer l'importance de la préservation des cours d'eau.

Assurez-vous localement de la **promotion de l'opération Berges Saines.** Utilisez et diffusez les outils de communication personnalisables au nom de votre commune mis à votre disposition et valorisez-les auprès des médias locaux.

Annoncez l 'opération **« Berges Saines »** sur votre **site Internet** , dans votre **journal municipal**, la **presse locale**, les écoles, les associations et les entreprises

Recensez les points d'affichage de la commune,

- Le hall de la mairie
- Les panneaux de la mairie
- Les écoles
- Les associations
- Les commerçants
- Les entreprises
- Les points de passage importants (arrêts de bus, gares, etc…)
- Faites connaître l'événement en le communiquant dans vos réseaux sociaux et en invitant vos contacts à en faire autant.

Le rétroplanning

J-15 (+ ou – le 25 mars)

Vérifiez la bonne **réception de toutes les autorisations** nécessaires et des assurances.

Organisez une **réunion de coordination avec les différents services** et les agents référents

Evaluez le matériel dont vous aurez besoin
Pour l'accueil des volontaires
- Tentes,
- Barrières, tables, chaises,
- Trousse de premiers secours
- Signalétique
- Fiche d'inscription des participants
- Fiche bilan de l'opération
- Autorisation du droit à l'image

Pour les enfants, éditez les documents que vous pouvez personnaliser au nom de votre commune
- Manuel de ramassage *«Je ramasse, pas touch' »*
- Diplôme du *« bon riverain »*
- L'affiche *« Le temps de dégradation des déchets dans le sol »*

Pour le ramassage des déchets
- Bien valider la zone d'accès pour la livraison des bennes et l'enlèvement des sacs poubelles et des déchets spécifiques

Vérifiez que vous avez reçu le matériel Berges Saines commandé à « La Seine en Partage »
- Drapeaux, banderoles personnalisées au nom de votre commune à fixer sur la façade de la mairie ou à un point stratégique de passage dans votre commune.
- Gants de protection
- Sacs poubelles 50 litres Berges Saines
- T-shirts

La presse locale

Envoyez le communiqué et le dossier de presse.

Le rétroplanning

Jour J

Installation du point accueil
- Montage du matériel (tente, tables, etc..)
- Formation des équipes des agents de référents.

Accueil des participants
- Relevez les noms les participants
- Présentez l'opération Berges Saines

Remettre aux participants leur kit de ramassage
- Les **gants de protection** (2 tailles),
- Des **sacs poubelles** « *Berges Saines, Gestes Propres* » de 50 litres : veillez à ce que les enfants ne portent pas de charges trop lourdes pour eux.
- Le « **Manuel du ramassage »** « *Touche, pas touche* »: ces documents que nous vous proposons permettent d'identifier les différents déchets à ramasser dans la zone concernée et ceux auxquels il ne faut pas toucher.
- **L'affichette** sur « Le temps de dégradation des déchets dans le sol ».

Délivrez des consignes aux volontaires avant de commencer le nettoyage.

Tous les déchets ramassés doivent être mis dans les sacs poubelles par type de déchets

- Leur rappeler qu'ils ne doivent **prendre aucun risque** : ne ramasser aucun élément **tranchant, coupant, piquant** ni des **déchets spécifiques qui ne peuvent être ramassés que par des professionnels**. Se méfier des emballages dont on ne connaît pas le contenu.

Eviter les pas inutiles :

- Commencer par une marche tout au long du trajet à nettoyer jusqu'au point le plus éloigné.
- Pendant cet « aller », identifiez à nouveau les déchets et attribuez à chaque équipe sa zone spécifique de nettoyage.
- Faire revenir les participants sur le chemin retour en ramassant effectivement les déchets. Surveillez que les sacs soient bien ramenés au point de collecte et, selon les cas, déposés dans la benne mise à disposition.
- Vérifiez que tous les **sacs poubelles ont bien été déposés** à l'endroit prévu avec le collecteur ou le partenaire
- Faîtes le **bilan quantitatif des déchets** ramassés au cours de la journée, **remplissez la fiche** et retournez-la par courriel à la-seine-en-partage@orange.fr
- Distribuez **le diplôme de bon riverain** personnalisé au nom de votre commune
- Prenez des photos du groupe avec la banderole Berges Saines, pendant le nettoyage et avec vos plus beaux « trophées » et envoyez nous les ainsi qu'a vos journaux locaux.
- Finissez le nettoyage par **une action conviviale**

Exemple de programme

Le temps de dégradation des déchets dans le sol
Berges Saines
La Seine en Partage
sac plastique : 400 ans
journal : 12 mois
mouchoir en papier : 3 mois
ticket métro : 4 mois
chewing gum : 5 ans
mégot : 3 ans
bouteille plastique : 1000 ans
peaux de fruits : 2 mois à 2 ans
bouteille verre : 4000 ans
canette : 200 ans
boîte de conserve : 100 ans
brique jetable : 100 ans

La veille ou le matin de l'opération Berges Saines
- Mise en place des tentes et des structures d'accueil
- Fléchage

8 h - Accueil des agents référents et rappel des consignes

9 h
- Accueil des participants
- Inscription
- Présentation de l'opération Berges Saines et des consignes de ramassage, remise du manuel *« Je ramassage, pas touch' »*, rappel des consignes de sécurité
- Remise des gants, des sacs poubelles, des T-shirts
- Faire signer les lettres droit à l'image
- Photos de groupe avant le début de l'opération *(mettre en valeur la signalétique Berges Saines)*

9 h 30
- Départ des groupes vers les zones de nettoyage
- Prenez des photos

10 h 30
- Départ des véhicules des services techniques pour collecter les sacs ou les objets spécifiques

12 h 30
- Arrêt du ramassage et retour à la base
- Comptez le nombre de sacs par type de déchets *(1m3 = 5 ou 6 sacs)*
- Pesée les sacs
- Remplissez la fiche bilan de l'opération
- Prenez des photos

13 h
- Remise des diplômes personnalisés au nom de la ville aux enfants
- Jeux
- Collation
- Prenez des photos ou des vidéos

14 h
- Enlèvement des sacs poubelles et autres déchets
- Enlèvement des bennes
- Nettoyage du site
- Démontage et remballage

Le rétroplanning

Jour J + 2 / 3

Envoyez à **la presse le bilan de l'opération Berges Saines** et des photos.

Relevez toutes les retombées presse et **récupérez les articles publiés.**

Sur le **site web de votre commune présentez le bilan de l'opération Berges Saines** et quelques photos et remerciez les participants.

Envoyez aussi un mail de remerciement aux agents référents et aux participants.

L'affiche que vous pouvez télécharger et compléter puis afficher à la mairie et dans les endroits stratégiques de la commune. Elle sera la fierté des volontaires et de la commune.

Les trophées Berges Saines

La Seine en Partage organise désormais le concours des **« Trophées Berges Saines »** pour récompenser les communes qui se sont le mieux distinguées au cours de la journée **« Berges Saines ».**

Le jury tiendra compte du nombre de personnes ayant participé à l'opération (adultes et enfants), du volume des déchets collectés, des idées originales qui auront pu être mises en œuvre, de l'écho que la commune aura su donner à la manifestation auprès du grand public et de la presse.

Mais le jury tiendra aussi et surtout compte de l'importance de chaque commune, des moyens humains et matériels dont elle dispose afin que les communes les plus modestes puissent, elles aussi, monter sur le podium pour peu qu'elles se soient démenées pour cette bonne cause.

Les communes qui ont été récompensées en sont encore toutes fières et leurs habitants ravis de voir leur Trophée trôner en bonne place à la mairie, preuve qu'ils ont su, par leur engagement, faire entrer leur ville ou leur village dans le peloton de tête des communes conscientes de la beauté de leurs rives et de la nécessité de lutter contre toutes les formes de pollution.

Vous trouverez en annexe les formulaires à remplir pour faire acte de candidature au Trophée.

Nous vous rappelons aussi que « **La Seine en Partage** » organise un autre concours destiné, cette fois, aux riverains eux-mêmes, « **le grand Concours Photos et Vidéos de Berges Saines** ». Chacun peut, bien sûr, y participer. Le principe en est tout simple. Il suffit de prendre des images photos ou vidéos de la journée illustrant aussi bien l'état de la berge –avant et après l'opération- que l'enthousiasme des riverains à récupérer leurs berges.

Tout cela non seulement pour récompenser les plus méritants mais aussi pour créer une saine (et, bien sûr, très amicale) émulation au sein de notre communauté de riverains.

Le trophée

Le diplôme

Banderole personnalisée au nom de la commune (format 80 x 60cm)

ANNEXES

LETTRES

Aux directeurs des établissements scolaires et aux présidents des associations

Chère Madame, Cher Monsieur,

Notre commune a décidé de participer à l'opération *« Berges Saines »* initiée par l'association « La Seine en Partage » qui regroupe les communes riveraines de la Seine et de ses affluents.

Cette opération aura lieu le …….. Il s'agit, en fait, d'organiser, avec le plus grand nombre possible d'habitants de notre commune, un nettoyage de nos berges.

Nous avons la chance d'être des riverains, c'est-à-dire d'avoir un paysage, un lieu de promenade, de jeux, de convivialité que beaucoup nous envient. Hélas, ce « petit coin de paradis » a trop souvent été sali, souillé, défiguré par des inconscients qui, oubliant toutes les règles du « savoir-vivre ensemble », y ont abandonné tous les déchets dont ils voulaient se débarrasser, transformant parfois nos berges en véritable dépotoirs, voire en décharges publiques.

Au cours de cette journée du ……., nous allons tous retrousser nos manches et, tous ensemble, déblayer nos berges pour nous les réapproprier pleinement.

Nous prouverons ainsi que nous sommes parfaitement conscients de la nécessaire sauvegarde de la nature, désireux de participer à l'embellissement de notre commune et heureux d'être ensemble dans une action collective.

Je suis convaincu que vos élèves (ou les membres de votre association) auront à cœur de faire partie de ces bénévoles qui redonneront à nos berges le charme qui fit jadis la réputation de notre commune.

Merci de prendre contact avec M. …… qui, à la mairie, coordonne les préparatifs de cette grande journée.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de ma considération la meilleure et la plus attentive.

Le maire

DROIT A L'IMAGE

Décharge de responsabilité pour les photos et les vidéos **(version adultes)**

La Seine en Partage
OPERATION BERGES SAINES
4, rue du Pont Louis-Philippe
75004 Paris

Le,

Monsieur le Président,

Par la présente lettre, j'autorise l'association La Seine en Partage dans le cadre de l'opération Berges Saines à utiliser les photos et ou vidéos prises sur la commune de _____durant le ramassage des déchets sur les berges pour la promotion de l'association La Seine en Partage et de Berges Saines dans leurs diverses activités et publications : papier et web et les deux site web de l'Association www.seineenpartage.fr, www.berges-saines.fr, ainsi que sur la page Facebook Berges Saines et Youtube.

Je renonce à tout droit de compensation ou de possession pour toute utilisation de ce matériel.

Très cordialement

Signature

Coordonnées
Prénom, Nom
Adresse
Code Postal Ville
Tel : Courriel

DROIT A L'IMAGE

Décharge de responsabilité pour les photos et les vidéos **(version enfants)**

La Seine en Partage
OPERATION BERGES SAINES
4, rue du Pont Louis-Philippe
75004 Paris

Le,

Monsieur le Président,

Par la présente lettre, j'autorise l'association La Seine en Partage dans le cadre de l'opération Berges Saines à utiliser les photos et ou vidéos de mon enfant (prénom et nom) prises sur la commune de _____durant le ramassage des déchets sur les berges pour la promotion de l'association La Seine en Partage et de Berges Saines dans leurs diverses activités et publications : papier et web et les deux site web de l'Association www.seineenpartage.fr, www.berges-saines.fr, ainsi que sur la page Facebook Berges Saines et Youtube.

Je renonce à tout droit de compensation ou de possession pour toute utilisation de ce matériel.

Très cordialement

Signature

Coordonnées des Parents
Prénom, Nom
Adresse
Code Postal Ville
Tel : Courriel

L'AUTORISATION D'USAGE TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL (D.P.F.).

Questionnaire qui vous sera envoyé par courriel sur le site web Berges Saines et à nous retourner par courriel la-seine-en-partage@orange.fr

La Seine en Partage s'occupe pour vous de toutes les formalités officielles à remplir : «L'autorisation d'usage temporaire du Domaine Public Fluvial » auprès de Voies navigables de France, Ports de Paris, Port de Rouen, Préfectures et Conseils généraux. Pour cela vous devez nous retourner le questionnaire ci-dessous avant le 20 mars 2015.

Nom de la Commune :
Le Maire (prénom, nom) :
Adresse de la mairie :
Code postal :
Courriel :
Tel et Portable :

Le responsable de l'opération Berges Saines 2013 à la mairie
M. Mme (prénom nom)
Fonction :
Courriel :
Tel et Portable :

Votre commune est située sur quelle rive de la Seine

a) Rive droite b) Rive gauche c) Rives droite et gauche

Confirmez-nous la date et les horaires de l'opération Berges Saines dans la commune

Le jeudi 9	de	h	à	h
Le vendredi 10	de	h	à	h
Le samedi 11	de	h	à	h
Le dimanche 12	de	h	à	h
Autre	de	h	à	h

Livraison des bennes pour les déchets, précisez le jour et l'heure

Dépôt le	de	h	à	h
Enlèvement le	de	h	à	h

Montage, démontage et enlèvement du matériel (tentes, chaises) pour l'accueil du public

Montage le	de	h	à	h
Démontage le	de	h	à	h

Adresse accueil des volontaires

L'opération Berges Saines se déroulera sur une distance totale de *Km*

L'opération Berges Saines aura lieu entre les points kilométrique du PK n° au PK n°

➢ *Lire la suite*

Des clubs sportifs ou des associations sont-ils coorganisateurs ?
Nom de l'association ou du club
M. Mme (prénom, nom)
Fonction :
Courriel :
Tel et Portable :

Nom de l'association ou du club
M. Mme (prénom, nom)
Fonction :
Courriel :
Tel et Portable :

Nom de l'association ou du club
M. Mme (prénom, nom)
Fonction :
Courriel :
Tel et Portable :

Joignez-nous le préprogramme des annimations qui seront organisées sur les berges.

A *Fait le*

Tampon de la mairie *Signature*

Adressez-nous un plan des lieux de l'opération (vous pouvez éditer la page du portail géographique de votre commune avec les PK)
Pour connaître le point n° PK du « Point kilométrique » de la Seine allez sur le portail géographique de La Seine en Partage www.seineenpartage.fr ou (http://www.seineenpartage.fr/portail/)
Vous êtes sur la page d'accueil du portail géographique de La Seine en Partage
1°) Dans la barre «VOTRE RECHERCHE » tapez le nom de votre commune
2°) Sur le côté gauche cliquez sur l'onglet « FLUVIAL »
3°) Dans le menu « FLUVIAL » cocher le pictogramme « PK / POINT KILOMETRIQUE»
4°) Vous visualiserez des pictogrammes noirs qui indiquent les communes et des pictogrammes bleus qui indiquent les « PK », en passant le curseur sur les pictogrammes vous avez les noms des communes et les n° des « PK » qui s'affichent ainsi vous déterminez la zone géographique sur laquelle vous allez organiser l'opération Berges Saines

FICHE D'INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

Pensez à photocopier cette fiche

Prénom	Nom	Adresse	Courriel

CONCOURS «BERGES SAINES »

Afin de faciliter les délibérations des membres du jury nous vous demandons de nous envoyer toutes les informations par courriel ou sur un support informatique *(CD ou clé USB)*.

Envoyez-nous le fiche bilan dûment remplie

Envoyez-nous des photos ou des vidéos

- avant et après le nettoyage de la berge
- des participants avec la signalétique Berges Saines (banderole, drapeau)
- distribution du manuel de ramassage, des gants et des sacs
- des volontaires lors du nettoyage
- de la remise des diplômes aux enfants
- des déchets et des sacs Berges Saines remplis
- lors des remerciements et de la collation
- exposition, jeux, concours, etc…

Coordonnées du maire

Prénom : Nom :

Adresse de la mairie :

Code Postal : Ville :

Courriel :

Tel mairie : Portable :

Site internet de la commune :

Responsable de l'opération Berges Saines

Prénom : Nom :

Courriel :

Tel mairie : Portable

Date et heure de l'opération Berges Saines dans la commune :

Nombre de participants à l'opération Berges Saines dans votre commune

Adultes : **Enfants :**

nom du club:

nom de l'association :

nom de l'école :

Autres :

1°) Avez-vous utilisé l'affiche de Berges Saines pour annoncer l'opération et mettre le nouveau visuel ?

oui **non**

Envoyez-nous les photos de l'affiche qui a été apposée dans le hall de la mairie, chez les commerçants, dans les écoles, les clubs sportifs, les associations, etc…

2°) Avez-vous fait paraître l'annonce Berges Saines dans votre journal municipal ?

oui **non**

3°) Avez-vous édité le manuel de ramassage ? **oui** **non**
Si vous avez personnalisé la 4ème de couverture du manuel faites-nous parvenir le texte

4°) Avez-vous édité le diplôme ? **oui** **non**

5°) Avez-vous annoncé sur le site internet de la commune ?

L'opération Berges Saines **oui** **non**
Avez-vous utilisé le logo Berges Saines **oui** **non**
Scannez, éditez la page

6°) Avez-vous utilisé l'affiche bilan de Berges Saines ? **oui** **non**
Envoyez-nous les photos de l'affiche qui a été apposée

7°) Avez-vous utilisé les réseaux sociaux ? **oui** **non**

8°) Avez-vous eu des retombées presse ? **oui** **non**

Merci de nous adresser les articles parus dans la presse locale en nous précisant la date et le nom du journal

9°) Avez-vous, lors de la journée « Berges Saines », organisé des expositions, des jeux, etc…

10°) Joignez la fiche bilan des déchets (PP 58/59)

11°) Avez-vous des remarques, voire des critiques à formuler afin que nous améliorions encore l'organisation de « Berges Saines » l'année prochaine ?

FICHE BILAN DES DECHETS

Date de l'opération Berges Saines dans votre commune : _____

Commune : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Tél : _____ Courriel : _____

Nombre de personnes ayant participé à l'opération Berges Saines

Adultes _____ Enfants_____

Poids total des déchets ramassés _____

Volume total de déchets ramassés en m³ _____ *(1m³ = environ 5 à 6 sacs)*

Répartition des déchets ramassés :

Papiers, cartons, journaux, etc… (poids ramassé) _____ Volume ramassé en m³ _____

Descriptif : _____

Plastique (poids ramassé) _____ Volume ramassé en m³ _____

Descriptif : _____

Produits d'hygiène (poids ramassé) _____ Volume ramassé en m³ _____

Descriptif : _____

Métal / Ferraille (poids ramassé**)** _____ Volume ramassé en m³ _____

Descriptif : _____

Electroménager (poids ramassé**)** _____ Volume ramassé en m³ _____

Descriptif : _____

Voitures / motos / vélos (poids ramassé) _____ Volume ramassé en m³ _____

Descriptif : _____

Suite répartition des déchets ramassés :

Matériaux de construction (poids ramassé) _____ Volume ramassé m³ _____

Descriptif _____

A remplir et à retourner à l'association La Seine en Partage par courriel la-seine-en-partage@orange.fr

_____

_____

Bois, poids ramassé (poids ramassé) _____ Volume ramassé en m³_____

Descriptif _____

_____

_____

Produits dangereux : (poids ramassé) _____Volume ramassé en m³_____

Descriptif _____

_____

_____

Autres, (poids ramassé) _____ Volume ramassé en m³_____

_____

_____

_____

Commentaires

_____

_____

_____

_____

Photocopiez ou scannez les articles de presse et notez bien le nom du journal et la date de parution de l'article. Envoyez-nous vos photos sur une clé USB

La SEINE dit MERCI aux 96 VILLES
20 ASSOCIATIONS
4000 VOLONTAIRES
QUI ONT EN 2012
NETTOYÉ 300KM DE BERGES
DÉCHETS RAMASSÉS TRIÉS
200 Tonnes
DONT
80 Tonnes de matériaux construction
5 Tonnes
25000
250
5 TV
PLASTIQUE • CANETTES
PAPIERS • CARTONS
MATELAS • SOMMIERS
MACHINES À LAVER
POUSSETTES • VÉLOS
PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE
PORTS de PARIS
SIAAP
UNICEM
VEOLIA ENVIRONNEMENT
EDF

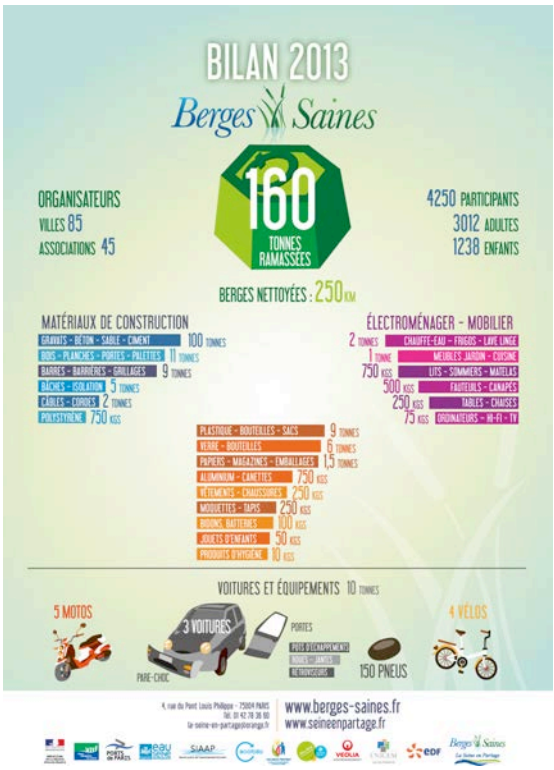
BILAN 2013
Berges Saines
160 TONNES RAMASSÉES
ORGANISATEURS
VILLES 85
ASSOCIATIONS 45
4250 PARTICIPANTS
3012 ADULTES
1238 ENFANTS
BERGES NETTOYÉES : 250 KM
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
GRAVATS - BÉTON - SABLE - CIMENT 100 TONNES
BOIS - PLANCHES - PORTES - PALETTES 11 TONNES
BARRES - BARRIÈRES - GRILLAGES 9 TONNES
BÂCHES - ISOLATION 3 TONNES
CÂBLES - CORDES 2 TONNES
POLYSTYRÈNE 750 KGS
ÉLECTROMÉNAGER - MOBILIER
2 TONNES CHAUFFE-EAU - FRIGOS - LAVE LINGE
1 TONNE MEUBLES JARDIN - CUISINE
750 KGS LITS - SOMMIERS - MATELAS
500 KGS FAUTEUILS - CANAPÉS
250 KGS TABLES - CHAISES
75 KGS ORDINATEURS - HI-FI - TV
PLASTIQUE - BOUTEILLES - SACS 9 TONNES
VERRE - BOUTEILLES 5 TONNES
PAPIERS - MAGAZINES - EMBALLAGES 1,5 TONNES
ALUMINIUM - CANETTES 750 KGS
VÊTEMENTS - CHAUSSURES 250 KGS
MOQUETTES - TAPIS 250 KGS
BIDONS - BATTERIES 100 KGS
JOUETS D'ENFANTS 50 KGS
PRODUITS D'HYGIÈNE 10 KGS
VOITURES ET ÉQUIPEMENTS 10 TONNES
5 MOTOS
3 VOITURES
PARE-CHOC
PORTES
150 PNEUS
4 VÉLOS
www.berges-saines.fr
www.seineenpartage.fr

Berges Saines 2014
60 VILLES PARTICIPANTES
2000 VOLONTAIRES 1350 ADULTES 650 ENFANTS
50 TONNES DE DÉCHETS RAMASSÉS
180 KILOMÈTRES DES BERGES NETTOYÉES
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
20 TONNES
VOITURES ET ÉQUIPEMENTS
7 TONNES
CONSOMMATION COURANTE
18 TONNES
ÉLECTROMÉNAGER MOBILIER
5 TONNES
La Seine en Partage
www.berges-saines.fr
www.seineenpartage.fr

ORGANISATION DES EQUIPES

Secteur Nord

Responsable(s) du groupe A & B
Prénom Nom n° tel portable
Zone A *départ de…… à …….*
Zone B *départ de …… à ……*

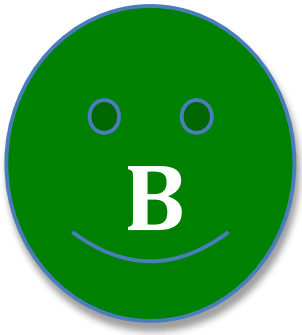

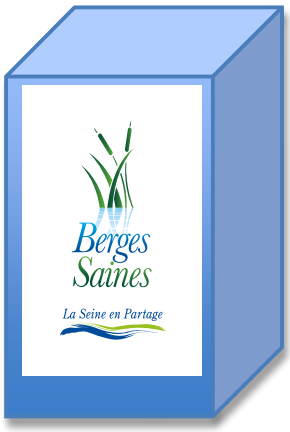

Secteur Sud

Responsable(s) du groupe C & D
Prénom nom n° tel portable
Zone C *départ de …. arrivée ….*
Zone D *départ de …. arrivée ….*

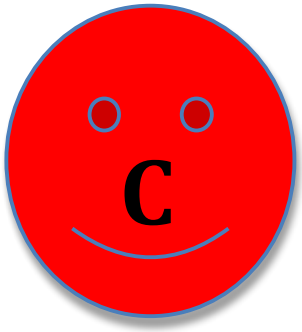

Le responsable de l'opération **Berges Saines** pour chacun des groupes aura les Prénoms, Noms et n° de tel portable des encadrants

Chaque responsable de groupe prendra le n° de tel du responsable de l'opération Berges Saines (Mr Berges au 06 ….. et Mme Saines au 06 ….) afin qu'ils soient prévenus en cas de besoin (sacs à enlever, déchets spécifiques, secours, autres,…)

Les groupes devront être composés au moins d'un encadrant pour 5 enfants et d'un encadrant pour 10 à 15 adultes
Les encadrants devront être munis d'un sifflet pour avertir les enfants de certains dangers
Les passages dangereux devront être sécurisés par deux encadrants
Les enfants ne devront jamais être laisses seuls
Les objets spécifiques *(voir manuel de ramassage)*devront être signalés ou enlevés avec précaution par le personnel municipal

EXEMPLE DE PLAN DE BASE
Mise en place des groupes et des responsables de l'encadrement des participants

A Secteur Nord A Départ de … Arrivée ….

Groupe bleu

B Secteur Nord B Départ de…. Arrivée ….

Groupe vert

ACCUEIL BERGES SAINES

Groupe rouge

C Secteur Sud C Départ de … Arrivée …

Groupe jaune

D Secteur Sud D Départ de … Arrivée ….

REVUE DE PRESSE
Opération Berges Saines

La presse écrite et audiovisuelle a très largement rendu compte de la première édition de « **Berges Saines** » en soulignant la mobilisation massive des riverains qui, dans une centaine de communes des bords de Seine, ont participé à cette journée « écocitoyenne » pour redonner à leurs berges toute leur beauté. Le JT de 20 heures de **TF1** a diffusé un reportage sur l'opération à Saint-Pierre du Vauvray et Poses, les caméras de **FR3** étaient à La Bouille, à Chappes ou à Sèvres.

Télévision
31 mars 2012 (20 h)

TF1 Claire Chazal

Visionnez les reportages sur le site : http://www.berges-saines.fr/francais/revue-de-presse-berges-saines

Radio

- Radio ligne D — Le 19 mars 2012
- Le 23 mars 2012
- La radio féminine en Ile-de-France — Le 29 mars 2012
- Le 30 mars 2012

Site internet : www.berges-saines.fr

Les radios, la presse écrite -nationale, régionale ou locale-, la presse internet et de très nombreux sites internet ont, comme les télévisions, consacré de nombreux reportages à l'opération « **Berges Saines** », initiée par « **La Seine en Partage** ». Tous ont souligné le succès de cette journée au cours de laquelle plusieurs milliers de riverains ont tenu à démontrer leur volonté de lutter contre toutes les pollutions et de se réapproprier leurs berges.

Presse écrite

- AFP — « Près de 100 communes appellent à un nettoyage de printemps des berges de Seines » — Le 22 mars 2012
- Le Figaro — Le 26 mars et 3 avril 2012
- le Parisien — Editions des 77 / 78 / 91 / 92 / 93 / 94 / 95
- l'est-éclair
- Aujourd'hui
- La République
- La Dépêche
- le Châtillonnais
- Le Bien Public

MAIS AUSSI :
La Gazette du Val d'Oise
Le Courrier des Yvelines
La République de Seine-et-Marne
Vivre en Seine

Presse internet

GoodPlanet.org
Libération.fr
20 Minutes
France 24
RTL Info .be
Sciences Avenir
MaxiSciences
Paris Normandie

MAIS AUSSI :
Le Parisien.fr
Bioaddict
News Environnement
Notre Planète
Orange Actualités
Yahoo Actualités
Auracom
H20
Info 2D
La Lorgnette
Man Actualités
R Normandie
Durabelo
Overblog
l'Avenir net

Sites internet

PUBLIC SENAT
PORTS de PARIS

MAIS AUSSI :
Service de la Navigation de la Seine
Conseil Général des Hauts-de-Seine
Conseil Général de l'Eure
Conseil Général de Seine-Maritime
Grand Seine 2015

REVUES ASSOCIATIVES :
L'Escargot qui flotte
Union des Pêcheurs de Paris
Les petits citoyens
... et tous les sites des villes ayant participé

Site internet : facebook

La Seine en Partage Opération Berges Saines, 4 rue du Pont Louis Philippe - 75004 Paris - Tél : 01 42 78 36 60 - 06 82 58 47 06
Courriel : la-seine-en-partage@orange.fr - www.seineenpartage.fr - **www.berges-saines.fr**

REVUE DE PRESSE

Opération Berges Saines

Berges Saines

Télévision

Presse écrite

LE BIEN PUBLIC
le Châtillonnais
l'est-éclair
La gazette
PARIS NORMANDIE
l'impartial
Le Parisien 78, 95, 93, 77
Le Courrier CAUCHOIS
La République

Sites internet

eau seine NORMANDIE
ADHF-F
vnf Voies navigables de France
Office International de l'Eau
PORTS de PARIS HAROPA
LES AMIS DE NOGENT-SUR-SEINE
j'agis pour la nature

Web journaux

Actu Environnement
L'internaute
Seine et Marne Actualité
Loisir en Seine
Journal des 2 rives
Mantes Actu. net
Quevillon Pile et Face
JTM Info du Mantois
Coeurs de Poissy
Courrier des Yvelines

Radio

Radio des Mureaux
Motus d'Herblay 95

http://www.seineenpartage.fr/francais/journal-au-fil-de-la-seine/

PHOTOS SOUVENIRS

Regardez toutes les vidéos
Berges Saines
sur Dailymotion et Youtube

La Seine en Partage organise (aussi)

un grand concours de photos et de vidéos

sur les berges de la Seine

« La Seine en Partage », à l'origine de l'opération « Berges Saines », souhaite, bien sûr, que cette journée écocitoyenne et festive reste gravée dans les mémoires. C'est pourquoi l'association organise, parallèlement au « grand nettoyage », un concours de photos et de vidéos.

Tout le monde peut y participer. Une seule exigence : que les photos ou les vidéos illustrent, d'une manière ou d'une autre, cette grande journée de mobilisation des riverains, leur prise de conscience de l'exigence de lutter contre toutes les formes de pollution, leur désir de refaire de leur berges à la fois le berceau le plus précieux de l'écosystème de nos régions et l'un des paysages les plus beaux du monde qu'illustrèrent nos plus grands peintres.

Ce concours est, bien sûr, gratuit.

Chacun peut envoyer 5 photos ou 1 vidéo à l'adresse mail : la-seine-en-partage@orange.fr deux semaines après la date officielle de l'opération.

Le jury, composé de membres du Conseil d'administration de « La Seine en Partage » et des représentants de nos partenaires, choisira quatre lauréats (catégories : photos moins de 18 ans, photos plus de 18 ans, vidéos moins de 18 ans, vidéos plus de 18 ans). Outre les prix qu'ils recevront, les lauréats verront leurs photos publiées dans « Au fil de la Seine » et leurs vidéos mises en ligne sur le site de l'association.

Berges Saines®
La Seine en Partage

www.berges-saines.fr
la-seine-en-partage@orange.fr

La Seine en Partage
OPERATION « BERGES SAINES »
4, rue du Pont Louis-Philippe - 75004 PARIS
Tel : 01 42 78 36 60 – **Port :** 06 82 58 47 06
Courriel : la-seine-en-partage@orange.fr

www.berges-saines.fr-
www.seineenpartage.fr

Rejoignez-nous ! sur facebook